

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur... 18 fr. c. Poste, 24 fr. c. Six mois... 10 fr. c. Poste, 13 fr. c. Trois mois... 5 fr. 25 c. Poste, 7 fr. 50 c.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

Table with 2 columns: Time of departure and Mode of transport (Poste, Omnibus-Mixte, Omnibus, Express).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

Table with 2 columns: Time of departure and Mode of transport (Mixte, Omnibus-Mixte, Express, Omnibus, Poste).

PRIX DES INSERTIONS:

Table with 2 columns: Type of insertion (Dans les annonces, Dans les réclames, Dans les faits divers) and Price.

RESERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

Les journaux anglais se préoccupent, à leur tour, de la question du plébiscite. Une dépêche de Londres cite, notamment, l'opinion du Morning Post.

Suivant ce journal, « la décision de l'Empereur de soumettre la nouvelle Constitution à un plébiscite est une preuve de sa confiance dans l'appui du pays. L'Empereur soumet tout ce qu'il a fait jusqu'ici au peuple dont le jugement n'est pas douteux. Le peuple français appréciera la sincérité et la loyauté de l'Empereur et prononcera l'approbation de la Constitution. »

On écrit de Pesth, le 2 avril, soir:

Une lettre de Vienne, publiée par le Napio, annonce que le cabinet austro-hongrois a eu à se prononcer sur la question qui lui a été adressée du dehors, de savoir si les décisions du concile ne devraient pas être regardées par les grandes puissances comme n'ayant pas le caractère œcuménique, dans le cas où elles ne seraient pas prises à l'unanimité.

On avait demandé également s'il n'y avait pas lieu d'appuyer diplomatiquement la minorité du concile. Sur les deux points, le cabinet de Vienne a répondu négativement.

Nous trouvons dans la Liberté les détails suivants sur un incident qui a marqué la réu-

nion du centre gauche, dans l'après-midi de dimanche.

Après le conseil des ministres, qui a duré jusqu'à quatre heures environ, M. Emile Ollivier a reçu les délégués du centre gauche; puis, à cinq heures, il se rendait à la réunion du Grand-Hôtel, en compagnie de deux de ses collègues, MM. Daru et Buffet.

Auparavant, M. le garde des sceaux avait eu la visite de l'honorable M. Thiers.

C'est M. Daru qui a ouvert la séance, en exposant d'une façon générale la conduite du ministère. Cette allocution, débitée d'un ton hautain et plein de critiques et de vérités à l'endroit des honorables députés, a singulièrement mécontenté l'assemblée. L'explosion s'est faite quand M. le ministre des affaires étrangères, emporté sans doute par son improvisation, a traité d'ingrats les anciens collègues qui l'ont en somme, porté au pouvoir.

Cette malheureuse expression fut immédiatement relevée, et non sans quelque vivacité, par M. Latour du Moulin. L'honorable député s'est insurgé contre cette prétention d'infailibilité dont se croyait doué le ministère.

Il a démontré qu'en différentes occasions, les membres du centre gauche avaient donné l'appui de leur vote au cabinet, dans un pur esprit de conciliation; et, bien qu'ils reconnussent, comme parfaitement impolitiques, les mesures en faveur desquelles on sollicitait un bill d'indemnité.

M. Emile Ollivier, avec son merveilleux talent de conciliation, réussit à apaiser l'émo-

tion soulevée par son collègue. Néanmoins, et malgré une brillante improvisation de M. le garde des sceaux, l'effet était produit; il y avait du froid dans l'assemblée, si bien qu'une fois les ministres partis, la presque unanimité des membres présents adopta incontinent une proposition de M. le comte de Chambrun, disant qu'un ultimatum serait adressé aux ministres, — sauf au centre gauche à leur refuser un vote de confiance s'il n'avait pas fait la réponse satisfaisante à ses légitimes exigences.

ECHOS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES.

Au Corps-Législatif (séance de lundi), depuis midi les tribunes sont remplies, et, comme les femmes y sont en majorité, on y babille avec un entrain des plus remarquables.

La tribune du Sénat, elle-même, est comble.

M^{mes} Segris, Louvet, Liègeard, Rolle, Haentjens, etc., assistent à cette séance.

La sonnette du président se fait entendre et la séance s'ouvre.

Le gouvernement, dit M. Emile Ollivier, est à la disposition immédiate de M. Grévy et de ses collègues.

Cette déclaration produit de l'effet dans les tribunes, où le bruit s'était répandu, on ne sait pourquoi, que le cabinet n'acceptait pas les interpellations; mais la Chambre, qui savait bien le contraire, accueille les paroles de M. Emile Ollivier sans manifester aucune impression.

On est pressé de savoir ce que dira la gauche, et un très-bien! fait perdre du temps.

M. Grévy monte à la tribune.

Est-il pris au dépourvu ou est-ce une feinte oratoire? Il hésite, il parle avec plus de froideur encore que de coutume.

Ce n'est pas un discours, c'est une sorte de canevas à peine tracé, que M. Grévy apporte à la Chambre.

De tous les linéaments oratoires de M. Grévy se dégage pourtant une formule:

« Vous nous placez entre l'immobilité impossible et la révolution violente, qui est fatale. »

Cette formule, fort applaudie par la gauche une première fois, revient à trois ou quatre reprises, ce qui diminue l'enthousiasme de ses amis.

Puis, après avoir tourné longtemps autour du mot république sans oser le prononcer, M. Grévy descend de la tribune, très-satisfait d'en être quitte à si bon compte.

M. Emile Ollivier lui répond.

Il entre dans des développements théoriques peu propres à passionner une Assemblée. Un assez long parallèle entre la forme républicaine et la forme monarchique constitutionnelle est accueilli sur les bancs de la droite avec une froideur marquée.

Mais il aborde le terrain du plébiscite avec une grande netteté. Sa voix s'échauffe et son éloquence aussi. Il dépeint, avec une émouvante sincérité, les hésitations, on pourrait presque dire, en se servant d'une expression devenue célèbre, les « angoisses patriotiques »

FEUILLETON.

LA MAJORITE DE MADEMOISELLE BRIDOT.

Par CH. DESLYS.

(Suite.)

Il était pâle, ému, agité par des sentiments divers. On devinait qu'il avait tout entendu, qu'il s'efforçait de se contenir, et que, sous l'apparente sérénité de sa courtoisie souriante, il y avait un déchirement caché, une secrète douleur.

Mademoiselle, reprit-il, si quelque inquiétude trouble votre repos, soyez complètement rassurée, du moins quant à ce qui nous touche. La ruine a pour nous été féconde, et si je ne craignais pas d'être taxé d'exagération, je dirais presque que nous avons sujet de la bénir. Ma mère et moi, nous avons appris à nous connaître, et, traversant ensemble un peu de misère, nous nous sommes mieux aimés que nous n'eussions pu le faire dans l'opulence. Riche, j'eusse continué de vivre très-séparé d'elle et de ne rien faire de bon; mon esprit et mon cœur se seraient matérialisés, engourdis dans une oisiveté, dans une inutilité non moins fâcheuse pour moi-même que pour les autres; j'aurais vieilli, je n'aurais pas vécu. Loin de là, contraint au travail, j'ai retrempé ma jeunesse et mon énergie. Vous ne sauriez

croire, mademoiselle, tout ce qu'un petit écu, péniblement, mais honnêtement gagné, donne de mâle satisfaction, de généreuse ardeur. Puis l'art est venu, comme une récompense. Je l'avais oublié. Peut-être ne m'en serais-je jamais ressouvenu sans ma pauvreté, à l'affût d'un gagne-pain. Donc, bien loin d'en vouloir à M. Bridot, c'est à lui que je dois mon talent, mes succès, mon activité et consolante existence d'artiste, tout ce que je sens en moi de meilleur, tout ce que je puis espérer dans l'avenir, et, par dessus toute chose, cette fière sérénité, ce joyeux orgueil avec lequel je puis embrasser ma mère!

Et, la prenant dans ses bras, la baisant au front:

« N'est-ce pas, n'est-ce pas, ma mère, que nous ne regrettons rien... que nous sommes heureux? »

Ce ne fut pas, la comtesse, qui répondit, ce fut Thérèse.

« Non! s'écria-t-elle avec un élan de désespoir, avec une amère et déchirante incrédulいたé, non, car vous n'avez plus votre père! »

— Mon père! dit en tressaillant Raymond.

— Mon mari! dit la comtesse, qui, devenue très-pâle, porta la main à son cœur.

— Ah! vous voyez bien! fit Mlle Bridot, vos chevaleresques générosités ne m'en imposent pas. Je comprends enfin les motifs de votre refus. Il est des choses qui ne se réparent jamais!

Ce mot, cet arrêt fut inopinément répété par une

voix vibrante d'indignation et de colère.

Un homme, un furieux, l'œil flamboyant, la face convulsive, le geste plein de menaces, était debout sur le seuil.

Raymond et sa mère, mus par un même sentiment de terreur, se précipitèrent au-devant de lui.

« Bouquaille! que venez-vous faire ici?... Que prétendez-vous?... »

Mais lui, tout en maintenant son droit, les écartant d'un geste respectueux:

« Oh! dit-il, monsieur Raymond, madame la comtesse, je ne suis qu'à mon devoir, et me ferais tuer de grand cœur pour vous... Mais laissez plus longtemps sous mon toit la fille de celui qui m'a fait tant de mal! la fille du voleur et de l'assassin! »

— Bouquaille! voulurent interrompre la mère et son fils.

Mais Thérèse:

— Laissez, laissez-le parler; s'il a souffert, c'est son droit. C'est mon devoir de l'entendre... et qui sait?... vous qui vous y connaissez en fait de renoncement et de sacrifice... qui sait, en cherchant jusqu'à l'impossible, je ne trouverai pas un moyen de lui rendre ce qu'il a perdu? »

— Ce que j'ai perdu? répliqua Bouquaille, dont toute la colère se fondit soudainement en larmes, ce que j'ai perdu! mais c'est mon fils, mon fils unique, un beau gars de vingt ans! A la sueur de mon front, son

par sou, j'avais mis deux mille francs de côté pour lui acheter un homme. Cet argent-là j'avais été assez fou pour le placer chez M. Bridot. Oh! ce n'est pas des centaines de mille francs et des châteaux que j'allais réclamer à Paris, il y a sept ans de cela; c'était la vie de mon enfant! N'ayant plus de quoi, il a dû partir comme soldat, et les Autrichiens me l'ont tué. Avec tous vos millions, mademoiselle Bridot, pouvez-vous me le rendre? pouvez-vous me rendre tant seulement son cadavre, qui est resté là-bas sur un champ de bataille?... pouvez-vous me rendre la raison de sa mère, ma pauvre femme, qui est quasiment folle depuis ce temps-là?... Ohé! la Bouquaillesse! ohé!... viens donc la voir, afin de la reconnaître un jour si tu peux lui faire du mal... viens! c'est la fille de celui qui l'a volé ton fils!

À peine le fermier, remontant au paroxysme de l'exaspération, venait-il de proférer ce sinistre appel, qu'une fenêtre s'ouvrit dans un bâtiment voisin et qu'une femme apparut, décharnée, blême, les yeux démesurément ouverts, les vêtements en désordre et les cheveux au vent.

C'était la Bouquaillesse, c'était la folle. Les mots que venait de prononcer son mari étaient les seuls qu'elle put comprendre. Elle étendit ses longs bras vers Thérèse, et, les poings crispés, la voix rauque et menaçante:

« La fille à Bridot! s'écria-t-elle, Bridot! l'assassin

par lesquelles a passé le cabinet avant de prendre une résolution définitive.

La droite l'applaudit, le centre droit le soutient; quant au centre gauche, il est visiblement désorganisé; on voit MM. Keller et Martel suivre avec anxiété les hochements de tête de l'honorable M. Thiers.

Réponse très-vive, mais en même temps très-animée de M. Ernest Picard.

C'est à croire que l'honorable député de Montpellier est sous le coup d'une violente déception. Ses amis, — et ils sont nombreux à la Chambre, — ne le reconnaissent plus.

« Savez-vous ce que nous devrions faire? dit-il; donner en bloc notre démission. »

C'est là actuellement son *delenda Carthago*, et il n'y a pas moyen de l'en faire sortir. Mais c'est une justice à rendre à l'esprit de conservation de la Chambre que la proposition de M. Picard ne rencontre, même à gauche, qu'un nombre d'adhérents excessivement limité.

On l'a bien vu, lorsqu'il l'a dit à la tribune: ce *Frères! il faut mourir!* a été suivi d'un silence de trappistes.

M. Jules Favre, qui est intervenu dans la discussion d'assez mauvais gré, du reste, a été, de l'avis même de ses plus fervents admirateurs, au dessous de lui-même et de ce que l'on attendait.

Il l'a senti et, pour reprendre sur l'auditoire son autorité habituelle, s'est jeté dans des violences de parole qui ont eu pour résultat d'indisposer encore davantage la Chambre.

En somme, une revanche à prendre pour l'éloquent orateur de la gauche.

« Ici éclate soudain un orage, dont la cause est vraiment périlleuse. »

La droite, fatiguée par le discours de M. Jules Favre, réclame la clôture.

Cela ne fait pas l'affaire de M. Gambetta, qui tient à dire un mot sur le plébiscite et demande qu'on remette à demain pour lui permettre de parler.

La gauche, qui ne veut pas que le débat en reste là, demande le scrutin.

Les urnes sont apportées. Quelques bulletins y sont déposés.

Tout à coup, la droite déclare renoncer à la clôture. La gauche répond qu'il n'est plus temps, que le scrutin est ouvert.

Les huissiers s'arrêtent désorientés, avec leurs urnes sur les bras.

Le vote doit-il continuer ou cesser?

— Les urnes! crie la gauche.

— Non! non! répond la droite.

Les députés descendent dans l'hémicycle, s'interpellent, se mêlent, gesticulent, se orient dans les oreilles.

M. Le Roux ne sait auquel entendre et fêle sa sonnette à force de l'agiter.

de mon pauvre Jean!... Oh! je l'ai tiens donc enfin! Malheur! malheur!

Tout en vociférant cette espèce d'anathème, la folle avait disparu, cherchant à sortir par la porte que, sans doute, elle trouva fermée, car on l'a vit réapparître à la fenêtre, et malgré la hauteur, s'exciter à descendre, à se précipiter, par un mouvement de va-et-vient qui la faisait ressembler à une bête fauve.

« Bouquaille, dit sévèrement Raymond, nous quitterons votre maison dès ce soir; mais ce serait à l'instant même si vous n'alliez pas retenir votre femme. Hâtez-vous; je le veux! »

Puis, offrant son bras à Thérèse:

— Mademoiselle, ma mère et moi nous vous demandons pards. Permettez que j'aie l'honneur de vous reconduire.

Elle salua la comtesse et partit, accablée, murmurant:

« Ah! je suis maudite! »

Par un mouvement involontaire, Raymond n'osant encore la consoler avec des paroles, pressa affectueusement le bras que Thérèse appuyait sur le sien.

Vivement elle releva la tête; elle se tourna vers lui.

Leurs yeux se rencontrèrent.

Mais de regard ne dura qu'un instant. Raymond re-

M. Guyot-Montpayroux s'élança à la tribune, le règlement à la main; il s'agitit une minute, puis disparut.

M. Emile Ollivier veut parler: il n'est pas plus heureux.

Bref, c'est un ahurissement général.

Enfin, après vingt minutes de confusion, entrecoupées de quelques allocutions présidentielles, les huissiers se remettent à promener les urnes dans la salle.

La droite s'abstient de voter, sauf MM. Birotteau, de Champagny (Jérôme) et Vendre, qui déposent des bulletins blancs.

Une grande partie du centre droit, le centre gauche et la gauche votent naturellement contre la clôture, qui est ainsi rejetée à une forte majorité.

M. Schneider a reçu dimanche, au Creuzot, le comité gréviste.

La conférence a été longue. M. Schneider a déclaré d'abord qu'il recevrait très-volontiers les délégués nommés par les mineurs. Le résumé de ce qu'il a dit a été, à peu près celui-ci:

Lors de la première grève, après la cessation complète du travail dans tous les ateliers, et sous la pression de la violence, Assy se présentait avec une vingtaine d'ouvriers chez M. Henri Schneider et il venait le lendemain chez M. Schneider. Dans ces deux visites, il était déclaré que l'interruption des travaux n'était en aucune façon fondée sur des questions de salaires, et on remerciait M. Schneider de ce qu'il a fait depuis trente ans pour les ouvriers, tant au point de vue des salaires qu'au point de vue des conditions générales de l'usine.

Cette fois, la cessation du travail dans les puits Saint-Pierre et Saint-Paul a été instantanée sur un simple mot d'ordre donné par trois ouvriers. Elle a été bientôt après accompagnée des scènes de violence les plus regrettables. Cependant les ouvriers, interrogés par l'ingénieur, n'ont argué aucun motif de réclamation ni manifesté aucune plainte. Dix jours se sont écoulés et pas d'autres réclamations que les programmes de certains journalistes ne se sont produits. Et puis a paru une lettre anonyme adressée à l'ingénieur et suivie de celle dont M. Schneider est saisi aujourd'hui et qui n'est que la reproduction du document donné par les journaux. M. Schneider ne peut considérer cette prétention actuelle comme l'expression de mécontentements fondés de la part des mineurs; elle n'est évidemment que le résultat de menées et d'excitations étrangères aux conditions du travail.

Au fond, d'ailleurs, les salaires dans tous les ateliers et à la mine, ont toujours été successivement et progressivement en augmentant. Depuis 30 ans, ils ont à peu près doublé. Pour la mine, ils ont atteint, en février, la moyenne la plus forte.

pri son attitude réservée; Thérèse hâta le pas.

Elle rejoignit presque aussitôt son cheval, se mit promptement en selle, et s'éloigna au grand trot.

En la voyant partir, si belle, si digne d'être aimée, si malheureuse, le jeune comte de Bussières ne put se défendre de murmurer à demi-voix:

« Ah! c'est dommage! »

Ce mot, ce regret, parvint sans doute jusqu'à l'oreille de Thérèse, car elle étouffa un cri de désespoir, et, précipitant sa monture, disparut au galop.

Elle ne se sentait pas encore en état de rentrer au château; elle ne le voulait pas. Aussi, durant plus de deux heures, courut-elle au hasard par des chemins inconnus, avide de solitude et d'espace, s'efforçant par la fatigue du corps, d'en arriver enfin à l'engourdissement de la pensée.

Comme elle traversait ainsi cet endroit écarté, sauvé, qui s'appelle l'étang du mont Saint-Jean, les broussailles s'écartèrent tout-à-coup, laissant voir pour un instant deux visages sinistres et haineux: celui de Bonami, celui d'Eustache Gorju, dit le Sanglier.

« C'est elle! murmura l'ex-avoué; regarde-la bien pour la reconnaître lorsqu'il le faudra. »

« N'avez crainte! répondit le repris de justice; mais hâtez-vous de me donner le signal. Ma vengeance est impatient de saisir enfin sa proie! »

Les salaires, au Creuzot, sont, tout compte fait, plus élevés que partout ailleurs. C'est là le système d'ensemble adopté par M. Schneider. Si les conditions actuelles de l'industrie le comportaient, M. Schneider n'aurait pas hésité à faire une augmentation de salaires. En ce qui concerne les chauffés, on n'a jamais eu l'intention de les supprimer, et elles continueront à être données, suivant le règlement.

M. Schneider a terminé en faisant comprendre aux délégués combien cette cessation de travail sans motifs réels, sans résultats possibles, pouvait leur être préjudiciable, aussi bien au présent qu'à l'avenir même du pays.

Cette conférence a été très-amicale de part et d'autre. L'échange d'observations réciproques s'est produit dans les meilleurs termes.

Les délégués se sont retirés en remerciant M. Schneider de son accueil sympathique, et en disant qu'ils en référeraient à leurs commettants.

Fait curieux et significatif, une dépêche adressée le 4 avril par un rédacteur du *Rappel* qui est ici en permanence, annonce l'organisation du comité, donne les noms de ses membres, fait savoir qu'il écrira le lendemain à M. Schneider. Et ce programme, annoncé à l'avance, s'est de tous points réalisé.

Le Creuzot, 5 avril. — La grève continue. La situation reste toujours la même.

Hier, deux des délégués ont eu une nouvelle entrevue avec M. Schneider.

Il y a eu échange des mêmes observations que dans la première.

M. Schneider aurait dit, dans une de ses entrevues avec les délégués, qu'il n'entendait pas user de rigueur et qu'il laisserait aux ouvriers dissidents tout le temps nécessaire pour chercher du travail ailleurs dans des conditions plus avantageuses.

LES EFFETS DE LA SUPPRESSION DE L'OCTROI EN BELGIQUE.

Voici ce que dit à ce sujet Proudhon:

Par décision législative, sur la proposition du gouvernement, et après le vote des Chambres, l'octroi a été supprimé dans toute la Belgique, à la fin de l'année 1861. Soixante-dix-huit villes ont vu, dans la même nuit, tomber leurs barrières. Une somme d'environ 14 millions, montant de la totalité des revenus des 70 villes à octroi, a été allouée, sur le budget annuel de l'Etat, pour subvenir aux dépenses de ces villes et remplacer les recettes obtenues par le moyen de l'octroi.

Les droits d'accise sur les vins, bières, eaux-de-vie, sucres, etc., ont été augmentés

proportionnellement pour toute la Belgique, en sorte que les populations rurales, jusque-là demeurées étrangères, comme partout, aux dépenses des villes, y contribuent aujourd'hui pour leur part, ce qui est une confusion manifeste des budgets municipaux avec le budget de l'Etat. Aussi, malgré les raisonnements fournis à l'appui de la mesure par le ministre des finances, M. Frère-Orban, les économistes sévères ont-ils blâmé ce mode de remplacement des octrois qui n'eût certainement pas été adopté par la Chambre des députés et par le Sénat, si les villes intéressées n'avaient, en cette circonstance, imposé leur volonté à leurs représentants.

On peut dire que, par cette abolition des octrois, le pouvoir central a fait un pas immense. Il est difficile que l'indépendance de la commune reste ce qu'elle était autrefois, lorsque le pays tout entier est appelé à lui servir son budget. On vient d'en avoir une preuve dans les discussions qui ont eu lieu au sujet du dernier emprunt de la ville de Bruxelles.

Pour être conséquent, le pouvoir central doit avoir un représentant dans tous les conseils municipaux et collèges d'échevins; tôt ou tard, il devra même s'arroger la nomination du bourgmestre et de ses adjoints. L'appui des campagnes ne saurait ici lui manquer. Il s'agit, en effet, d'une catégorie de dépenses auxquelles les populations rurales peuvent se dire désormais intéressées, en vertu des mêmes raisonnements par lesquels M. Frère-Orban a soutenu qu'elles avaient intérêt à l'abolition des droits d'octroi dans les villes.

Quant à l'effet même de la suppression des octrois sur la consommation, il a été, on peut le dire, nul, nuisible même. Ni la viande, ni rien de ce que payait l'octroi, n'a baissé de prix: les débitants, d'un côté, prétendent que la remise obtenue par la suppression de l'octroi faisait tout leur bénéfice; les paysans, vendeurs de bétail, de l'autre, élevant leurs prix afin de se couvrir, disent-ils, de la part qui leur appartenait dans les charges nouvelles. La bière, sur laquelle pese la plus forte partie du nouvel impôt, et dont il est à peu près impossible, en Belgique, d'augmenter le prix, a perdu de sa qualité, surtout dans les campagnes.

En résultat, les villes de Belgique, au nombre de 78, ont été déchargées, aux frais du pays entier, d'un établissement incommode, moyennant une subvention annuelle de 14 millions, formée par la masse des contribuables, et qu'il faut songer à augmenter, attendu que depuis moins d'un an les dépenses, pour plusieurs villes, se sont accrues et que l'allocation qui leur est faite ne suffit plus.

Pour les articles non signés: P. Godet.

« Ah! Bob! mon pauvre Bob! tu es le seul être qui ne me méprise pas et qui m'aime! »

— Ingrate! dit sur le seuil la voix d'Henriette.

CHAPITRE VII. CIVILISÉS ET SAUVAGES.

Quelques jours plus tard, en voyant Thérèse, on ne se fut jamais douté de ce qui s'était passé, de ce qui se passait peut-être encore dans son cœur.

Elle s'était rejetée éperdument dans le tourbillon du luxe et des plaisirs. Elle avait repris, elle exagérait encore son rôle de lionne de Trouville: cinq toilettes par jour; et quelles toilettes! Le matin des équipées maritimes ou des fougues de charité; l'après-midi, des cavalcades ou des carrossades à n'en plus finir; chaque soir, et tout à la fois, bal, spectacle, concert, tombola, fêtes nocturnes de toutes sortes. Il n'était pas un prétexte de jeter l'argent par les fenêtres, pas une excentricité, pas une occasion de fracas, qu'elle ne s'empressât de saisir.

Souvent son œil brillait d'une joie fiévreuse et sa bouche riait à belles dents. Plus souvent encore, il lui survenait des frissons, des pâleurs, des amertumes et des tristesses qu'elle s'efforçait de secouer en ranimant tout-à-coup le tapage autour d'elle. Il lui fallait sans cesse du mouvement, beaucoup de bruit, comme pour

